

Présences

PROCÈS -VERBAL de la séance régulière du comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin tenue le 18 avril 2005 à l'édifice Marie -Victorin, salle Flore Laurentienne.

Représentantes ,

Représentants ,

Danielle Desrochers	André-Laurendeau
Christine Tremblay	Antoine-Brossard
Louis Marcotte	Armand-Racicot
Mario Lévesque	Charles-Bruneau
Jean LeBrun	Charles-LeMoynes
M. Mourad Heniche	D'Iberville
Robert Deragon	De Maricourt
Sophie Brousseau	De Normandie
Claude Germain	Des Milles-Fleurs
Sylvain Lévesque	Des-Quatre-Saisons
Johanne Marchand	Des Quatre-Vents
Alain Massé	Des Saints-Anges
Joanne Costo	Félix-Leclerc
Linda Bossé	Gentilly
Claude Carrière	Gérard-Filion
Lise Anctil	Guillaume-Vignol
Josée Labelle	Hubert-Perron
André Larocque	Inter. de Greenfield Park
Paul Richard	Inter. St-Edmond
Jean-Marc Blanchard	Jacques-Rousseau
Lise Gallant	Joseph-De Sérigny
Sylvie Gaudreault	Lajeunesse
Marie-Élène L'Espérance	Marie-Victorin (Brossard)
André Turgeon	Mgr-A.-M.-Parent
Sylvie Jobin	Monseigneur-Forget
Francine Carrière	Paul-De Maricourt
Normand Gravel	Pierre-Laporte
Michel Meilleur	Plein-Soleil
Francine Rheault	Préville
Louise St-Cyr	Saint-Jean-Baptiste
Mathieu Domerson	Saint-Joseph
Stéphane Achim	Saint-Laurent
Frédéric Jetzer	Saint-Romain
Nathalie Vincent	Samuel-De Champlain (Brossard)
Michel Parent	Samuel-De Champlain (Longueuil)
Marc Bisson	Tournesol
Valérie Brazier	Tourterelle

Substituts :

Johanne Chartrand	Gentilly
Manon D'Astous	Georges-É.-Cartier
Patrice Dubuc	Georges-P.-Vanier
Valérie Biron	Marie-Victorin (Longueuil)
Lorraine Picard	Notre-Dame
Nadine Dodeman	Paul-De Maricourt
Marie-Élène L'Espérance	Pierre-Brousseau
Richard Couture	Rabeau

Participant :

Monsieur Marcel Teasdale	Directeur général adjoint
--------------------------	---------------------------

Invités :

Monsieur Denis Sylvestre	Directeur du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
Madame Chantal Laforest	Directrice du Service de l'organisation et du transport scolaire
Monsieur Daniel Tremblay	Directeur des ressources humaines
Madame Francine Chabot	Commissaire
Monsieur Claude Denis	Commissaire
Madame Céline Leboeuf	Présidente du Comité de parents C.S. des Trois Lacs
Monsieur Guy Dubois	Parent commissaire C.S. des Trois Lacs

CP-577-04-18
Adoption de l'ordre
du jour

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur André Turgeon préside la rencontre. Le quorum étant constaté, il souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'assemblée ouverte à 19h25 précises. Monsieur André Turgeon s'informe à savoir si tous ont reçu les documents par la poste : tous semblent avoir reçu la documentation

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Normand Gravel, école Pierre-Laporte, l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour adopté est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Mot du président
5. Parole à la direction générale
6. Adoption du procès-verbal du 21 mars 2005

AFFAIRES EN COURS

7. Règles budgétaires 2005-2006
 - 7.1 Questions d'éclaircissement
8. Calendriers scolaires 2005-2006 (primaire et secondaire)
 - 8.1 Questions d'éclaircissement
 - 8.2 Dépôt d'amendement
 - 8.3 Vote

PAUSE (15 MIN)

INFORMATION

9. Dépôt de quatre résolutions
10. Négociations provinciales – personnel enseignant

AFFAIRES INTERNES

11. Congrès FCPO et colloque de l'ACPM
12. Parole aux parents commissaires
13. Parole au représentant ÉHDAA
14. Autres sujets
 - 14.1 Horaire d'entrée des élèves
 - 14.2 Service de garde
 - 14.3 La place de la religion à l'école
15. Correspondance
16. Parole au public
17. Levée de l'assemblée

Optionnel : questions et réponses pour les couche-tard

3. PAROLE AU PUBLIC

Aucune intervention.

4. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur André Turgeon fait l'énumération de différents dossiers, dont les suivants :

- Soirée des bénévoles : 4 mai 2005 - une nouvelle formule cette année;
- Une rencontre a eu lieu avec Monsieur Denis Roy, le nouveau Directeur général de la C.S.M.V. le 31 mars dernier;
- Le 21 avril 2005 : une rencontre est prévue avec la Direction générale de la C.S.M.V., Madame Lucie Désilets et certains membres du Comité exécutif concernant le transport scolaire sur l'heure du dîner.

5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Monsieur Marcel Teasdale mentionne les différentes nominations qui ont eu lieu dans le dernier mois.

Point d'information :

- L'étude sur les frais scolaires exigés aux parents : les résultats de l'enquête seront produits lors de la rencontre de mai 2005.
- Une rencontre est prévue avec le Comité exécutif du Comité de parents pour le budget révisé de la C.S.M.V.
- Trois rencontres seront prévues avec le Comité du transport pour l'année 2005-2006, comme le prévoit la loi.
- Monsieur Denis Roy, nouveau Directeur général, sera présenté au Comité de parents lors de la séance du mois de mai 2005.

Quelques représentants questionnent Monsieur Marcel Teasdale, à savoir :

- Monsieur Marc Bisson, école du Tournesol, questionne sur la fermeture des services de garde lors de la dernière journée de grève des enseignants;
- Madame Josée Labelle, école Hubert-Perron, aimerait avoir une justification de la fermeture des services de garde lors de la dernière journée de grève des enseignants.
- Monsieur Marcel Teasdale mentionne que la Direction générale a décidé de fermer les services de garde pour la sécurité des enfants.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 MARS 2005

L'adoption du procès-verbal de la séance du 21 mars 2005 est proposée par Monsieur Jean-Marc Blanchard, école Jacques-Rousseau.

Adopté à l'unanimité

AFFAIRES EN COURS

7. Règles budgétaires 2005-2006

7.1 Questions d'éclaircissement

- Monsieur Denis Sylvestre répond à la question de Madame Marie-Élène L'Espérance concernant la coupure de 5% : il mentionne que cette coupure existe toujours et qu'elle est prévue à la page 10 du cadre budgétaire. Madame Marie-Élène L'Espérance mentionne que ce n'est pas indiqué clairement dans le document. Monsieur Denis Sylvestre fera une proposition pour que la coupure de 5% soit clairement indiqué dans le document.
- Madame Linda Bossé, école Gentilly, questionne sur les campagnes de financements pour une école qui n'a pas de Fondation. Est-ce que la C.S.M.V. verse les intérêts à l'école ? Selon Monsieur Denis Sylvestre les intérêts sont retournés à l'école.

8. Calendriers scolaires 2005-2006 (primaire et secondaire)

8.1 Questions d'éclaircissement

Pourquoi la journée du 13 février 2006 : selon Madame Chantal Laforest cette journée est prévue comme journée de formation pour le personnel enseignants.

Adoption du
procès-verbal du
21 mars 2005

CP-578-04-18

Calendrier scolaire
2005-2006

CP-581-04-18

8.2 Dépôt d'amendement

CONSIDÉRANT QUE les journées d'imprévus sont de plus en plus rares durant l'hiver;

CONSIDÉRANT QUE les conseils d'établissement doivent être consultés sur le choix de ces journées et qu'il n'en est pas toujours le cas;

CONSIDÉRANT QUE ces journées doivent être reprises après le 15 avril ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Lévesque, école Des-Quatre-Saisons,

QUE la Commission scolaire fixe ces journées à son calendrier scolaire, si elles ne sont pas prises avant le 15 avril. Par ce fait, les journées seraient les mêmes au primaire ainsi qu'au secondaire comme journées pédagogiques. De cette façon, il serait plus facile pour les parents de prévoir l'horaire de la famille.

Adoptée à la majorité.

Calendrier scolaire
2005-2006

CP-579-04-18

8.3 Vote

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Lévesque, école Des-Quatre-Saisons, d'adopter les Calendriers scolaires 2005-2006, tel que modifié.

Adopté à la majorité.

INFORMATION

Appui au
revendications des
enseignants et
enseignantes
CP-580-04-18

9. Dépôt de résolutions

CONSIDÉRANT que le nombre d'élèves par groupe est très élevé, les enseignants revendiquent la diminution du nombre d'élèves par classe;

CONSIDÉRANT que la composition des groupes est mal répartie, les enseignants revendiquent le droit de baliser et d'uniformiser la composition des groupes;

CONSIDÉRANT que les services offerts aux élèves en difficultés d'apprentissage sont insuffisants, les enseignants revendiquent le droit pour leurs élèves à une aide qui répond adéquatement à leurs besoin;

CONSIDÉRANT que les élèves réguliers ne reçoivent pas tous les services dont ils auraient besoin, compte tenu du fait que les enseignants doivent consacrer plus de temps aux élèves en difficultés, les enseignants revendiquent le droit pour leurs élèves à une aide qui répond adéquatement à leurs besoins;

CONSIDÉRANT que la seule façon de bonifier les services aux élèves est d'accroître le financement de l'école publique afin de favoriser la réussite du plus grand nombre et ainsi améliorer, de façon significative, la situation de tous les élèves de la C.S.M.V.;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bisson, école Tournesol

QUE le Comité de parents de la C.S.M.V. appuie ces revendications, et non les moyens de pression, des enseignants et enseignantes du Québec, traités à l'intérieur d'un cadre budgétaire responsable.

Vote :

Contre : 5 Pour : 24 Abstention : 14

Adopté à la majorité

CP-582-04-18

Nous, membres du Comité de parents de la C.S.M.V. déplorons la fermeture des services de garde lors de la journée de débrayage des enseignants du 12 avril 2005 et demandons en conséquence à la Direction générale de la C.S.M.V. de prendre acte de la présente résolution.

CONSIDÉRANT la nécessaire sensibilité dont devraient faire preuves les autorités de la C.S.M.V. et les Syndicats concernés face à la réalité des familles d'aujourd'hui;

CONSIDÉRANT que la grande majorité des parents ont un emploi qui les contraient de se présenter au travail durant les jours de classe;

CONSIDÉRANT l'importance d'offrir aux parents un endroit pour accueillir leurs enfants lorsque les parents sont au travail;

CONSIDÉRANT que la sécurité des enfants du préscolaire et du primaire passe par leur accès à des services éducatifs et d'encadrement de qualité;

CONSIDÉRANT la responsabilité de la Direction générale de prendre en compte les intérêts des enfants et des parents dans la bonne gestion de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la nécessité de la part de la Direction générale de faire œuvre de médiation entre les instances syndicales lors de situations de conflits et de rechercher les consensus qui garantiront la prise en compte des intérêts des enfants et de leurs parents;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Germain, école des Milles-Fleurs, d'inviter la Direction générale à faire dans l'avenir tous les efforts nécessaires, sans céder à la voie de la facilité, pour rapprocher les instances syndicales et obtenir les consensus nécessaires en vue de maintenir en opération les services de garde et de tenir ainsi à l'abri les enfants et leurs parents usagers des conséquences de tout conflit n'impliquant que les enseignants et enseignantes.

Vote :

Contre : 1 Pour : 35 Abstention : 3

Adopté à la majorité

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire Marie-Victorin n'a pas respecté l'article 256 de la Loi sur l'instruction publique, article relié au service de garde et qui se lit :

À la demande d'un conseil d'établissement d'une école, la commission scolaire doit, selon les modalités d'organisation convenues avec le conseil d'établissement, assurer, dans les locaux attribués à l'école ou, lorsque l'école ne dispose pas de locaux adéquats, dans d'autres locaux, des services de garde pour les élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire. »

Avis juridique sur les
Frais d'utilisation des
bâtiments facturés
aux services de garde,
de 44,64\$ du mètre
carré

CP-583-04-18

Il est proposé par MONSIEUR ANDRÉ TURGEON

QUE la CSMV retire les *Frais d'utilisation des bâtiments* qu'elle demande aux services de garde.

À défaut de retirer lesdits frais chargés aux services de garde par résolution des commissaires au conseil, lors de sa rencontre du 26 avril 2005, elle devra produire un avis juridique dans un délai raisonnable, démontrant qu'elle est dans son droit. Dans le cas où celle-ci refusait de produire cet avis juridique, le comité de parents verra à consulter une firme d'avocats externe à la commission scolaire afin que cette firme produise un tel avis.

Vote :

Contre : 2 Pour : 34 Abstention : 2

Adoptée à la majorité

INFORMATION

10. Négociations provinciales – personnel enseignant

Monsieur Daniel Tremblay, Directeur des ressources humaines à la C.S.M.V., fait un résumé du dossier. Il fait part des journées de grève (12 avril et mai 2005).

Quelques représentants questionnent Monsieur Daniel Tremblay.

AFFAIRES INTERNES

11. Congrès FCPQ et colloque de l'ACPM

Monsieur André Turgeon mentionne que 17 représentants se sont inscrits pour le congrès de la FCPQ et 11 pour le colloque de l'ACPM. Cependant, seulement 8 étaient présents lors du Colloque de l'ACPM.

12. Parole aux parents-commissaires

Madame Louise St-Cyr fait un résumé des dernières rencontres et répond aux questions des représentants. Monsieur Sylvain Lévesque complète l'information donnée.

13. Parole au représentant ÉHDAA

Madame Carmen est absente.

14. Autres sujets

14.1 Horaires d'entrée des élèves: Le Comité exécutif recommande que le Comité de parents démarre une consultation auprès des écoles au mois d'octobre 2005, afin de donner un avis à la C.S.M.V. au mois de décembre 2005.

14.2 Service de garde: Monsieur Sylvain Lévesque démontre encore son intérêt à démarrer un Comité ad hoc – il attend des noms de représentants qui désirent s'investir dans ce dossier.

14.3 La place de la religion à l'école: reporter à la prochaine rencontre (mai 2005)

15. Correspondance

Aucune correspondance

16. Parole au public

Aucune intervention.

17. Levée de l'assemblée

Madame Josée Labelle, école Hubert-Perron, propose la levée de l'assemblée à 22h45

Adopté à l'unanimité

Levée de
l'assemblée
CP-584-04-18

André Turgeon
Président du Comité de parents

Johanne Chartrand
Secrétaire administrative